



Bénin



Burkina Faso



Niger

« L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la Mékrou »

**Atelier Régional du Comité Consultatif du Mécanisme
global de coordination du Projet Mékrou
Cotonou, du 14 au 16 juillet 2015**

PROJET DE COMMUNIQUE FINAL

Cotonou, Le 16 juillet 2015

1. Les 14, 15 et 16 juillet 2015 s'est tenue dans la salle des conférences de Sun Beach Hôtel à Cotonou, République du Bénin, l'atelier régional du Comité Consultatif du Mécanisme Global de Coopération du Projet Mékrou pour la validation de différents rapports des études de base conduites en 2014 et 2015 et pour convenir des grandes orientations pour la mise en œuvre des activités pour la prochaine année.

Les objectifs visés par cet atelier comportent :

- de valider:
 - o le programme de renforcement des capacités des acteurs des institutions impliquées dans la gestion dudit projet ;
 - o l'Accord-cadre pour la promotion du dialogue politique dans la zone du projet ;
 - o le diagnostic de la situation de référence de l'utilisation actuelle de l'eau dans la zone du projet;
- de proposer 3 projets pilotes de démonstration par pays dont un à exécuter avant la fin du projet pour le bénéfice des populations de cette zone,
- de définir des approches consensuelles de gestion transfrontalière de l'eau de ce bassin tout en prenant en compte les spécificités et la souveraineté de chaque pays ;
- l'avancement de l'élaboration du Manuel de Suivi/Evaluation/Planification Opérationnelle des activités ;
- les perspectives pour le second semestre 2015 et les années 2016 et 2017.

2. La cérémonie d'ouverture était placée sous la présidence du Ministre de l'Eau du Bénin, Madame Christine GBEDJI VYAHOU en présence notamment des Représentants de la Commission de l'Union Européenne-Bruxelles, M. Luca Busetto, de la Délégation de l'Union Européenne du Bénin, M. Nestor NOUTAI, du GWPO, M. Manuel Fulchiron, du CCR, M. Alberto Pistocchi, de l'ABN, M. Didier Zinsou, du Président du GWP-AO, le Prof. Abel AFOUDA et des principaux partenaires régionaux et nationaux de mise en œuvre du Projet.

3. Ont pris part à cet atelier régional les représentants des Ministères en charge de l'eau, de l'environnement, de l'agriculture, de l'élevage, de la météorologie en plus des directions et structures techniques appropriées de ces Ministères, des instituts nationaux de recherches et universités du Bénin, du Burkina Faso et du Niger, les représentants des institutions régionales comme AGRHYMET, UEMOA, ACMAD, ABN, de la Coordination Régionale des Usagers et Usagères des ressources naturelles du bassin du fleuve Niger, des partenaires

techniques et financiers : UE, CCR, GWPO, GWP-AO, GIZ, les Partenariats Nationaux de l'Eau du Bénin, Burkina Faso et Niger ainsi que les différents cabinets de consultants commis pour les études.

La liste des participants est jointe en Annexe.

4. La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours du Président du GWP-AO, les allocutions des représentants de l'ABN, du GWPO, du CCR, de la Commission de l'Union Européenne et le discours d'ouverture du Ministre de l'Eau du Bénin.
5. **Le Président du GWP-AO, Professeur AFOUDA**, a formulé au nom du GWP-AO et en son nom propre des souhaits de bon déroulement des travaux. Il a rappelé que le Projet Mékrou permettra à plusieurs types d'acteurs de l'eau, à savoir les financiers, les techniciens de l'eau ainsi que les scientifiques et les usagers, de collaborer dans un vaste chantier transfrontalier entre trois pays pour parler, observer, étudier, analyser et tirer des conclusions sur la gestion de l'eau du bassin. **M. Didier ZINSOU, au nom du Secrétaire Exécutif de l'ABN**, a indiqué que la mise en œuvre des projets comme le Projet Mékrou par les organisations partenaires tel que le GWP/AO participeront à améliorer les conditions de vie des populations dans le Bassin du Niger. **Le représentant de GWPO, M. Manuel FULCHIRON** a fait savoir que Mékrou est un projet phare parmi les 13 régions du GWP et qu'il y a de sérieux espoirs que les résultats de ce projet dans les trois servent d'autres pays, d'autres régions du monde. **Le représentant du CCR, M. Alberto PISTOCCHI** a ajouté que dans le cadre de ce projet, le CCR est chargé du développement d'un Système Intégré d'Information et d'Aide à la décision pour la Gestion des Ressources en Eau, notamment avec des outils pour l'échange de données et des connaissances entre les pays qui partagent la zone du projet. **Monsieur Lucas Busetto** au nom de l'Union Européenne a indiqué que la Commission de l'Union Européenne, dans le cadre de son soutien aux activités de gestion transfrontalière des bassins versants, suit avec intérêt les potentiels résultats du projet Mékrou à la fois pour les bénéficiaires directs des actions menées mais aussi dans la possibilité de voir se concrétiser un bon résultat qui peut servir d'exemple pour d'autres actions similaires.
6. Dans son discours d'ouverture, Son Excellence, le Ministre de l'Eau, Mme Christine GBEDJI VYAHOU a déclaré que les gouvernements sont conscients de la gestion très complexe d'un tel projet, regroupant plusieurs acteurs qui ont besoin de se concerter régulièrement dans un cadre de coopération afin

de faire adopter en fin de projet une plateforme consensuelle des infrastructures et outils de la gestion des eaux partagées pour le bonheur des populations en assurant la croissance verte de cette région. Mme VYAHO a exhorté l'Autorité du Bassin du Niger à continuer sa participation et son appui à ce projet qui contribuera aux attentes des pays membres. Elle a finalement remercié au nom de ses homologues des trois Etats tous les partenaires impliqués dans le financement et la mise en œuvre du Projet Mékrou en exprimant la ferme volonté de ses pairs et d'elle-même de voir le projet aboutir et apporter, de ce fait, une amélioration qualitative dans le vécu quotidien des populations bénéficiaires.

7. Pour la suite, les travaux ont continué avec les différentes présentations sur la conception et le point d'exécution au 30 juin 2015 du Projet Mékrou, les activités du CCR concernant les aspects socio-économiques ainsi que certaines données techniques dans la zone du projet et les rapports d'étude à valider. Il s'agit du :
 - a. Programme de renforcement des capacités avec la consolidation des inventaires des projets et la consolidation du diagnostic institutionnel participatif et les besoins en renforcement des capacités des acteurs en matière de gestion des connaissances avec consultation des acteurs pays ;
 - b. La version consolidée de l'accord-cadre de coopération pour le dialogue politique et pour le processus de planification dans la zone du Projet de la Mékrou;
 - c. la synthèse des résultats des études pays sur l'analyse de l'utilisation actuelle des ressources en eau devant aboutir à la définition des situations de référence de l'utilisation actuelle de l'eau dans chaque portion de la Mékrou et les études des plans GIRE existants, des politiques et stratégies de croissance verte et de gestion des situations de sécheresse et d'inondation, des politiques et stratégiques énergétiques et de la lutte contre la pauvreté au niveau des trois pays et des institutions régionales.
8. La présentation de l'ensemble de ces rapports a été suivie des débats pour les amendements des participants à prendre en compte pour la finalisation de ces documents.
9. Des remarques de forme et de fonds dont les principales ont été mises sous forme écrite par les auteurs et remises aux consultants pour leur intégration en vue de finaliser lesdits documents. Les réactions ont relevé globalement la non prise en compte de certaines données importantes physiques et biophysiques sur les superficies, le

peuplement, les activités que l'on trouve dans les rapports nationaux, les outils de collecte, etc. Des propositions de réorganisations, d'ajouts, de corrections ont été faites à l'attention des consultants. A l'issue de l'intégration de toutes les remarques et de la refonte des divers rapports par les consultants qui devront envoyer les versions ainsi améliorées au Chargé de Projet qui se fera le devoir de recueillir les avis des participants à l'atelier avant de prononcer leur validation.

10. La présentation de CCR a fait ressortir les activités de collecte de données, cartes et outils et présenté les différents scénarii sur les terres, l'autosuffisance alimentaire, l'élevage et les engrais dérivant.

Des photos obtenues en utilisant la cartographie de Google Earth donnent des éléments d'appréciation sur les éléments bio physiques dans le bassin. Les enquêtes dans le parc W sur les aspects socioéconomiques ont été menées au Bénin, l'enquête Web des experts et celle des acteurs ont été aussi conduites.

Les réactions des participants ont fait ressortir des préoccupations sur le manque d'information sur la démarche scientifique du CCR pour la collecte des données, la zone des enquêtes par rapport à la zone du projet, la non implication des autres acteurs de mise en œuvre du projet Mékrou. D'où la nécessité d'avoir une vision partagée sur la démarche notamment des modèles à utiliser entre les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du Projet et des données à collecter. Les participants ont aussi déploré le manque de collaboration entre le CCR et les scientifiques des 3 pays pour la conduite des activités scientifiques et techniques du projet. Ils ont marqué leur désapprobation du fait que l'enquête sur les enjeux socio-économiques n'ont pas été conduites au Burkina Faso et au Niger et qu'ils pensent que l'extrapolation des données collectées sur les enjeux économiques au niveau du Parc W au Bénin faussera les bases de travail dans le bassin. Ils estiment qu'il faut faire les mêmes enquêtes au Burkina Faso et au Niger.

11. Pour le CCR, les modèles n'ont pas encore été choisis. Ceci sera fait dans une phase ultérieure, l'important est de s'assurer des modalités de collecte et de gestion des données.
12. L'atelier recommande que les portions Burkinabé et Nigérienne soient prises en compte pour y mener les enquêtes socioéconomiques afin d'éviter de généraliser les résultats d'une portion et les conflits éventuels.
13. Les préoccupations sur la collaboration avec le CCR sont encore revenues très fortement dans les débats qui ont suivi la présentation du draft de rapport sur le manuel de suivi/Evaluation/Planification Opérationnelle des activités du projet. Les PNE ainsi que les structures scientifiques ont exprimé leurs frustrations face au déficit de communication avec le CCR dans la collaboration qu'il doit y avoir avec les instituts de recherche des pays qui ne doivent pas être que des fournisseurs de données.

14. L'atelier recommande de trouver un moyen de mieux coordonner le travail entre GWP-AO et CCR pour une meilleure collaboration dans le partage des données dans le cadre de ce projet. Pour ce faire il a été proposé qu'une rencontre ait lieu entre GWPO-CCR et GWP-AO pour faire un recentrage sur les points à inclure dans le manuel de Suivi/Evaluation/Planification Opérationnelle des activités.
15. L'atelier a demandé au Chargé de Projet de faire, au Comité Consultatif dans le cadre du présent atelier, le point d'avancement sur l'élaboration du Manuel de Suivi/Evaluation/Planification Opérationnelle des activités.
16. Les travaux de groupe par pays ont permis de dégager trois idées de projets pilotes par pays à savoir pour le:
 - a. Burkina Faso : (1) normalisation en AEP de 30% de puits traditionnels dans la zone du projet, (2) création d'un point d'eau à usage faunique dans le Parc W, (3) aménagement de pistes de transhumance pour le passage du bétail en provenance du Niger pour le Bénin ;
 - b. Niger : (1) appui à la mobilisation de l'eau pour la sécurité alimentaire dans les commune de Ouallam et de Dingazi (2) contribution à la satisfaction des besoins en eau de la faune sauvage (3) appui à la transhumance transfrontière dans le bassin de la Mékrou ;
 - c. Bénin : (1) appui à la restauration des Écosystèmes de la tête de la rivière Mékrou, (2) Opérationnalisation du système de suivi écologique de la tête du bassin Mékrou, (3) Renforcement des organisations d'usagers pour la Gestion Intégrée des Ressources Eau dans le bassin de la Mékrou au Bénin
17. L'exposé de l'expérience de l'Agence de l'Eau du Nakambé sur la gouvernance de l'eau d'un bassin en vue de s'assurer de la gestion durable et consensuelle des eaux partagées du bassin pour le développement du SDAGE et du SAGE a été présenté pour servir d'inspiration éventuelle. A la suite de cet exposé des groupes de travail pays ont été mis en place pour réfléchir sur la gouvernance transfrontalière à mettre en place dans le bassin en vue de s'assurer de la gestion durable et consensuelle des eaux partagées du bassin.
18. Le Burkina propose la création d'une structure tripartite avec un comité technique dont le secrétariat technique est assuré par un membre à présidence tournante de l'ABN c'est-à-dire qui n'est ni d'aucun des trois pays. Au niveau national il y aura une structure focale

composée des principaux acteurs au niveau du pays qui rendra compte au comité régional.

19. Le Niger propose à l'échelle nationale la mise en place d'une Commission inter régionale de l'Eau et de l'Assainissement de la zone du Projet Mékrou (CIEA-BM) avec les membres des Commissions Régionales de l'Eau et l'Assainissement de Dosso et Tillabery. Au niveau régional il est proposé une commission sous régionale de l'Eau et de l'Assainissement pour le bassin de la Mékrou (CSEA-BM) composée par les représentants des portions nationales du Bénin, du Burkina Faso et du Niger.
20. Le Bénin pour sa part propose la mise en place d'un Comité de Gestion Concerté de la Mékrou (CGC Mékrou)_disposant d'une Unité de Coordination légère. Pour le niveau national, il est prévu trois structures de gestion à savoir : Un Comité de sous bassin Mékrou, une Agence de Bassin du Niger (Mékrou-Alibori-Sota) et des Comités Locaux de l'Eau.
21. Les activités prévues pour le reste de l'année 2015 et les perspectives pour 2016 et 2017 avec les résultats et outils attendus ont été présentés
22. La cérémonie de clôture de l'Atelier régional du Comité Consultatif du Mécanisme Global de Coopération du Projet Mékrou a été marquée par le mot du Président du PNE Bénin qui a exprimé sa satisfaction et remercié tous les participants et les partenaires. Le représentant de l'UE a donné son appréciation de la gestion du projet en rappelant la nature pilote du projet à sa conception pour stimuler la mise en commun des efforts pour aller vers la croissance économique dans le bassin. Il a appelé à une plus grande flexibilité pour la suite des actions au profit des populations. Au nom du Président, le Secrétaire Exécutif du GWP-AO a rappelé à la suite de l'UE la nature pilote du projet dont les études nationales servent à la synthèse régionale dont les résultats doivent servir à définir les activités terrain à mener. Les choses évoluent donc et devraient pouvoir aboutir à des résultats probants. Il a remercié le PNE Bénin pour la bonne organisation, l'UE pour son soutien et les autorités et peuple du Bénin pour l'hospitalité à Cotonou.

Fait à Cotonou, le 16 juillet 2015

Les participants à l'atelier

